

Jonquière, février 2023

Chers parents,

Nous sollicitons votre collaboration afin de nous fournir les renseignements pertinents concernant la santé de votre enfant, en complétant la fiche santé de votre jeune.

Veuillez prendre note que le personnel n'est pas autorisé à distribuer des médicaments aux élèves (Tylénol, Advil, Bénédryl, etc.).

Si votre enfant a une allergie sévère ou un problème de santé important, il est recommandé qu'il porte un bracelet ou une chaînette précisant son état de santé, afin de nous permettre d'identifier rapidement les problèmes dont il souffre lors d'une situation d'urgence. Il est à noter qu'il est de votre responsabilité d'aviser le transporteur scolaire de l'état de santé de votre enfant.

Si votre enfant présente un ou des problèmes de santé nécessitant un suivi, l'infirmière de votre école communiquera avec vous en début d'année scolaire.

Merci de votre collaboration habituelle.

Infirmière clinicienne en santé scolaire
Direction de santé publique
CLSC de Jonquière